

Conseil d'administration du 29 juin 2023
Membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 36
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de voix : 40
Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2023-014
APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF 1 DE L'ANNÉE 2023

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 16 juin 2023, s'est tenu le 29 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331-3 et R331-23 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202, modifié par l'arrêté 52-2022-01-0055 du 14 janvier 2022 et par l'arrêté n° 52-2022-01-00112 du 25 janvier 2022 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Considérant les tableaux GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, du compte de résultat, du bilan et les annexes annexées à la présente délibération ;
Vu l'analyse du contrôleur budgétaire ;

Sur proposition du directeur de l'établissement,

Après un vote favorable à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le budget rectificatif n°1 pour l'année 2023 :

Article 1 :

Les autorisations budgétaires suivantes :

- 30 ETP et 36,32 ETPT (dont 2,5 ETPT sous plafond et 3,82 ETPT hors plafond)
- 4 946 465 € d'autorisation d'engagement dont :
 - 2 275 000 € en personnel
 - 1 315 726 € en fonctionnement
 - 473 143 € en intervention
 - 882 596 € en investissement

- 6 400 934 € de crédits de paiement dont :
 - 2 275 000 € en personnel
 - 1 574 186 € en fonctionnement
 - 670 381 € en intervention
 - 1 881 367 € en investissement
- 4 919 019 € de prévisions recettes
- 1 481 915 € de solde budgétaire déficitaire

Article 2 :

Les prévisions comptables suivantes :

- - 1 094 518 € de résultat patrimonial
- 594 518 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 1 056 735 € de variation de fond de roulement
- - 1 481 915 € de variation de la trésorerie

Article 3 :

Les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont joints à la présente délibération.

Article 4 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Arc-en-Barrois, le 29 juin 2023.

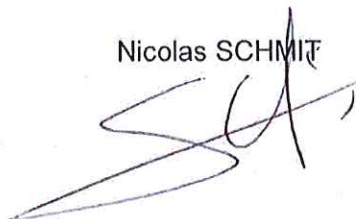
Le directeur



Philippe PUYDARRIEUX

Le président du conseil d'administration

Nicolas SCHMIT



Le Commissaire du Gouvernement

05 JUL. 2023

Parc national de forêts

.....

NOTE DE L'ORDONNATEUR

A destination du Conseil d'administration du 29 juin 2023 après échange avec le Contrôleur Budgétaire Régional le 6 juin 2023 et présentation au bureau du CA le 14 juin 2023

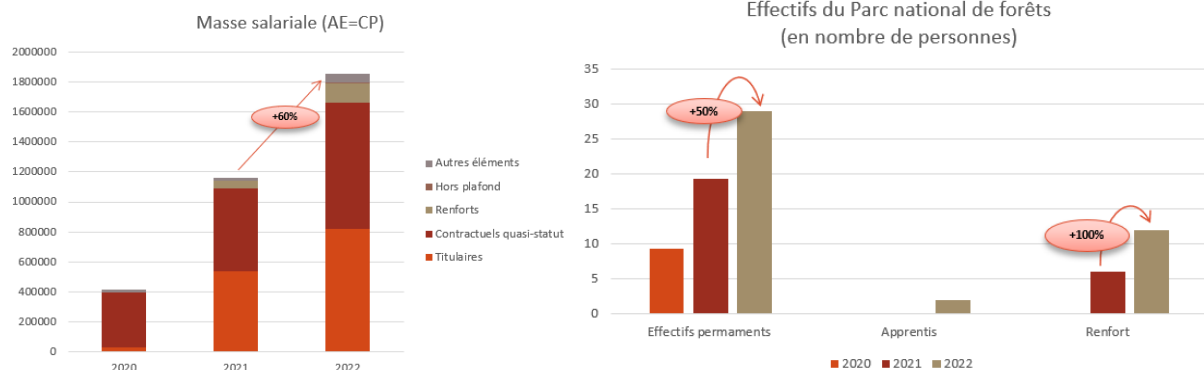
Budget rectificatif numéro 1 pour l'année 2023

Contexte

L'établissement public a été créé par le décret du 6 novembre 2019. Sur 3 ans, le Parc national de forêts voit une croissance forte et rapide. Cette croissance se matérialise (1) d'une part par une évolution du plafond d'emploi du 10 ETP/10 ETP en 2020 à 30 ETP/32,5 ETPT en 2023 et (2) d'autre part par une évolution de l'enveloppe budgétaire.

Cette croissance rapide a été accentuée par la mobilisation des fonds du Plan France Relance qui a attribué 1,7 millions d'euros au Parc national. Cette enveloppe a permis d'accélérer l'implantation de l'établissement public sur le territoire.

Depuis fin 2022, l'équipe permanente est maintenant constituée sur la base du plafond d'emplois attribué à l'établissement public et conformément à l'organigramme fonctionnel adopté par le Conseil d'administration le 2 mars 2023.



Les locaux du siège à Arc en Barrois sont également totalement opérationnels après près de 2 ans de travaux. 3 sites annexes accueillent les gardes moniteurs et ont fait l'objet de travaux d'aménagement permettant l'accueil du public à Leuglay, Châteauvillain et Auberive.

L'année 2023 sera pour l'établissement sa première année de référence concomitamment avec l'écriture de son premier contrat d'objectifs et de performance (COP) pour la période 2024-2028. Deux autres chantiers stratégiques sont conduits en 2023 avec la formalisation de la stratégie scientifique du Parc national et l'élaboration du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc.

Le projet de COP2024-2028 dont la trame est présentée au Conseil d'administration le 29 juin 2023 fournit les bases d'une vision synthétiques des actions que doit conduire le Parc national de manière prioritaire sur les cinq années à venir.

Plusieurs éléments nécessitent l'élaboration d'un premier budget rectificatif pour l'établissement public du Parc national de forêts par rapport au budget initial adopté lors du conseil d'administration du 10 novembre 2022 :

- Les restes à payer au 31 décembre 2022 majoritairement dû aux actions engagées dans le cadre du dispositif France Relance ;
- De nouvelles recettes fléchées et ainsi de nouvelles dépenses attendues sur 2023 ;
- Le recrutement possible de 3 chargé.e.s de mission hors plafond dès septembre 2023.

Le conseil d'administration sera amené à délibérer sur les tableaux 1 – 1^{er} cadre, 2, 4 et 6 – 1^{er} cadre. Les autres tableaux de la liasse budgétaire et comptable sont fournis à titre d'information.

1- Autorisation d'emploi

Concernant les ETPT sous plafond, pas de modification par rapport au BI 2023 : les 30 ETP et 32,5 ETPT pour l'année 2023 sont confirmés par la notification des moyens en emplois et en crédits pour l'année 2023 datée du 24 janvier 2023.

Concernant les ETPT hors plafond, le tableau 1 est modifié par la baisse des ETPT relatifs aux apprentis (de 2,66 à 2,33 ETPT) due à la démission d'un des apprentis recrutés à la rentrée 2022 en avril dernier (-0,33 ETPT). Pour autant, il sera remplacé par une nouvelle recrue dès la rentrée 2023 issue d'un BTS Gestion de la protection de la nature (GPN) pour un contrat de 1 an et viendra compléter les embauches des deux nouveaux apprentis prévus initialement. Ainsi, l'établissement encadrera bien, comme prévu initialement, 4 apprentis au second semestre 2023 :

- Alexis COGNARD, gestion forestière, Ingénieur AgroParisTech
- Léa SIMMONET, communication et événementiel, Université de Bourgogne
- Recrue sur des missions en lien avec les atlas de la biodiversité communale, BTS Gestion de la protection de la nature (GPN)
- Recrue sur des missions autour du métier de garde moniteur, BTS Gestion de la protection de la nature (GPN)

Il est à noter que les dépenses de personnels afférentes aux apprentis diminuent (de 63 000 € à 25 965€) pour tenir compte de cette démission, de l'ajustement des salaires versés aux apprentis et de la réaffectation des frais de scolarité, d'un montant de 17 000 € initialement prévus dans la masse de personnel au budget initial et devant être budgétisés sur l'enveloppe de fonctionnement.

Néanmoins, l'enveloppe de personnel n'est pas réduite pour autant puisqu'au regard des dossiers de financement FEDER déposés auprès de la région BFC, le recrutement de 3 chargé.e.s de mission sur 3 ans hors plafond est envisageable dès septembre. Les commissions d'examen sont programmées en date du 12 juin concomitamment au bureau du CA. Ainsi pour ne pas bloquer l'établissement dans ses recrutements dans le cas d'une suite favorable à ses demandes, 0,99 ETPT complémentaires sont ajoutés aux emplois hors plafond, représentant une dépense de personnel de 47 000 € supplémentaires.

2- Actualisation des recettes à intégrer pour l'exercice 2023

❖ **Recettes globalisées pour 3 506 297 € au BR1 2023 (soit +4 997 € comparativement au budget initial).** Cette variation s'explique par une diminution de la contribution OFB et une augmentation des recettes propres, dans les proportions suivantes :

- Dotation OFB : - 9 603 € ;
- Remboursements de sinistre, trop perçus, etc. : + 10 500 € ;
- Prestations d'accueil de groupes sur l'été : + 8 180 € ;
- Redevances quant au droit d'usage de la marque Esprit Parc national pour l'année 2023 augmentées des restes à percevoir de 2022 : +1 600 € ;
- Perception des loyers du logement mis à disposition pour deux services civiques : 2 500 €

❖ **Recettes fléchées pour 1 404 542 € au BR1 2023 (soit +397 165 € comparativement au budget initial).** Cette variation s'explique par :



- Augmentation de 327 260 € des financements de l'Etat fléchés, à savoir :
 - Crédit du Ministère de tutelle fléché investissement (BOP113) : + 145 040 € dû à un versement ayant glissé au 1^{er} trimestre 2023 ;
 - Attribution de financements dans le cadre du Fonds Vert (30% d'acompte escompté dans les prochains mois) : + 182 220 €

- Augmentation de 42 905 € des autres financements publics fléchés, à savoir :
 - Programmes des MAEC financés par les régions GE et BFC : - 6 595 €;
 - Glissement en 2023 du financement LEADER du Pays de Chaumont pour le projet de la Belle Balade : + 28 100 €;
 - Deuxième versement de la subvention par l'OFB en réponse à l'appel à projet pour l'ABC sur Colmier le Haut et au Val des tilles : +18 400 €;
 - Subvention attendue de l'IGN pour le projet ACCESSFOR sur l'accessibilité à la ressource : + 3 000 €

- Augmentation de 27 000 € des recettes propres fléchées, à savoir :
 - Subvention obtenue du Fonds Eperon pour le projet de randonnée équestre « Les Boucles du cœur » : +30 000 €;
 - Réaffectation de la subvention attendue de l'IGN citée supra due à son statut d'établissement public : - 3 000 €

La ventilation est présentée au tableau 2 « autorisations budgétaires » et pour information dans le tableau 3 « tableau des recettes par origine »

Le total des recettes passe d'un budget initial de 4 508 677 € à un BR1 2023 de 4 919 019 € (+ 410 342 €).

3- Postes de dépenses

Le poste Personnel n'est pas modifié, mais sera affiné au BR2 en novembre, pour tenir compte de la réalité des recrutements.

Ainsi en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP), le montant total de l'enveloppe Personnel est maintenu à 2 275 000 € au BR1 2023. Le recrutement des postes hors plafond soumis à la suite favorable donnée aux dossiers de financement FEDER est intégré dans cette enveloppe budgétaire.

Le poste Fonctionnement est modifié par l'actualisation des besoins en autorisation d'engagement (AE) :

- **Fonctionnement de l'Etablissement : +108 610 €**
 - o Fluides (suite à l'augmentation du coût de l'énergie, au changement de tarif EDF et à l'augmentation des surfaces de bureaux suite à l'aménagement des locaux du siège10) : + 80 843 €
 - o Prise en charges des frais de scolarité des apprentis : +17 000 €
 - o Hausse des loyers immobiliers sur Arc en Barrois (siège, annexes et logement des services civiques) et ajustement du cout de la location longue durée de la Renault Zoe : + 10 767 €
- **Communication et Pédagogie : +45 562 €**
 - o Augmentation des moyens alloués à la campagne de communication et à la stratégie de communication interne : + 38 000 €
 - o Dans le cadre des 60 ans des Parcs nationaux français, réalisation de l'exposition EEDD : + 5 000 €
 - o Ajustement des besoins pour l'évènement Nuits des forêts : + 2 562 €
- **Economie et Transition écologique : + 24 809 €**
 - o Agroécologie : + 11 132 €
 - o Développement économique : -19 382 €
 - o Réajustement des besoins sur la thématique tourisme durable avec le glissement de calendrier de 2022 sur 2023 pour l'élaboration du guide du routard et de nouvelles études sur la fréquentation du parc : + 33 059 €
- **Connaissance et patrimoines : - 33 085 €**



- Nouvelles études naturalistes dues à la subvention obtenue dans le cadre des inventaires des milieux humides : + 24 800 €
- Annulation du groupe projet sur les outils cartographiques des Parc nationaux : - 7 130€
- Report de plusieurs études et réflexion sur des recherches de financement pour l'animation des sites Natura2000 : - 52 788 €
- Projets culturels : + 2 033 €
- **Gestion et protection du territoire : + 42 140 €**
 - Dans le cadre de la régulation en Réserve intégrale, achats de nouveaux miradors à imputer en fonctionnement et non en investissement : + 32 000 €
 - Finalisation de la signalétique et frais accessoires : + 10 140 €

En AE : le montant total de l'enveloppe Fonctionnement passe d'un budget initial de **1 127 690 €** à un BR1 2023 de **1 315 726 €(+188 036 €)**

L'actualisation des besoins en crédits de paiement :

- **Fonctionnement de l'Etablissement : +130 720 €**
 - Fonctionnement général : + 106 319 €
 - Politique immobilière et logistique : + 24 401 €
- **Communication et Pédagogie : +75 138 €**
 - Communication (campagne de com., édition, ...) : + 58 230 €
 - Education à l'environnement et au développement durable : + 11 346 €
 - Evènementiel : + 5 562 €
- **Economie et Transition écologique : -32 360 €**
 - Agroécologie : - 9 408 €
 - Développement économique : - 6 346 €
 - Animation du conseil économique, social et culturel : - 2 881 €
 - Tourisme durable : - 13 725 €
- **Connaissance et patrimoines : - 73 788 €**
 - Report en 2024 des dépenses liées aux l'Atlas de la Biodiversité communale : - 15 600 €
 - Annulation du groupe projet sur les outils cartographiques des Parc nationaux : - 7 130€
 - Report de plusieurs études et réflexion sur des recherches de financement pour l'animation des sites Natura2000 : - 53 963 €
 - Projets culturels : + 18 471 €
 - Glissement de calendrier des études scientifiques en Réserve intégrale : -29 606 €
- **Gestion et protection du territoire : + 48 740 €**
 - Dans le cadre de la régulation en Réserve intégrale, achat de nouveaux miradors imputé en fonctionnement et non en investissement : + 32 000 €
 - Finalisation de la signalétique et frais accessoires : + 10 140 €
 - Reste à payer sur la matérialisation d'espaces (ilots de vieux bois, observatoires, ...) : 6 600 €

Les variations sont dues notamment aux restes à payer sur les dépenses engagées en fin d'année 2022.

En CP : le montant total de l'enveloppe Fonctionnement passe d'un budget initial de **1 425 736 €** à un BR1 2023 de **1 574 186 €(+148 450 €)**

Le poste Intervention comprend les crédits nécessaires au paiement des subventions.

L'établissement procède à la fermeture de crédit en autorisation d'engagement relative à l'ajustement de la subvention versée aux chambres d'agriculture dans le cadre de la mise en place et suivi des MAEC 2023 : - 5 482 €

Le montant total en **AE** passe de 478 625 € à **473 143 €(-5 482 €)** au **BR1 2023**.

L'établissement procède néanmoins à des ouvertures de crédits de paiement :

- Actions de restauration de milieux et d'infrastructures d'accueil dans le cadre du dispositif France Relance dont le glissement de calendrier a reporté le versement du solde des subventions en 2023 : + 57 590 €
- Des restes à payer de l'appel à projet 2022 : + 28 000 €

Le montant total en **CP** passe de 584 791 € à **670 381 € (+85 590 €)** au **BR1 2023**.

Le poste Investissement est modifié par l'actualisation des besoins en autorisations d'engagement notamment dus au glissement de calendrier de certaines acquisitions initialement prévues fin 2022 et à l'obtention de financements extérieurs :

- **Etablissement : +87 196 €**
 - Travaux dans le cadre de réduction de la consommation énergétique : + 70 845 €
 - Acquisition de mobilier de bureaux pour les bureaux annexes et de matériel informatique : +16 351 €
- **Economie et Transition écologique : + 169 100 €**
 - Poursuite de la mise en œuvre des Boucles de cœur : + 169 100 €
- **Connaissance et patrimoines : + 16 300 €**
 - Achat de matériel d'observation et de suivi d'avifaune : + 16 300 €
- **Gestion et protection du territoire : + 28 000 €**
 - Achat des équipements de surveillance qui aurait dû initialement être effectué fin 2022 : + 28 000 €

En AE : les dépenses d'investissement passent de 582 000 € au budget initial à **882 596 € (+ 300 596 €)** au **BR1 2023**.

L'actualisation des besoins en crédits de paiement :

- **Fonctionnement général de l'établissement : + 166 589 €**
 - Reste à payer sur du mobilier acquis en fin d'année 2022 : + 27 227 €
 - Acquisition de mobilier de bureaux et de matériel informatique : + 16 351 €
 - Décompte général définitif sur les travaux du siège en cours de règlement : +69 930 €
 - Reste à payer sur aménagements complémentaires initiés en 2022 : 53 081 €
- **Economie et Transition écologique : +527 757 €**
 - Reste à payer sur l'implantation d'infrastructures agro-écologiques (Trame verte et bleue) = + 116 290 €
 - Reste à payer sur la construction des abris pour les « Portes de cœur » : +125 852 €
 - Précision des restes à payer sur la réfection des équipements du marais des Brosses à Recey-sur-Ource : -17 759 €
 - Précision sur les restes à payer sur l'aménagement de la Maison Ste Ruffine en habitat chauve-souris : - 28 892 €
 - Reste à payer 2022 et poursuite de la mise en œuvre des Boucles de cœur : +230 084€
 - Reste à payer sur l'élaboration du guide du mobilier urbain pour les communes : +8 880€
- **Connaissance et patrimoine : +71 007 €**
 - Achat de matériel d'observation et de suivi d'avifaune : + 16 300 €
 - Précision sur l'aménagement des portes de cœur : + 46 267 €
 - Reste à payer sur 2022 quant au Point de vue de Semond : + 3 964 €
 - Reste à payer sur l'exposition Truffes à la Maison de la forêt à Leuglay : +4 476€
- **Gestion et protection du territoire : + 84 858 €**
 - Achat des équipements de surveillance qui aurait dû initialement être effectué fin 2022 : + 28 000 €
 - Précision sur les restes à payer de la pose des barrières en réserve intégrale : +56 858€



En CP : les dépenses d'investissement passent de 1 031 156 € au budget initial à **1 881 367 € (+ 850 211 €) au BR1 2023**.

Les variations en AE et en CP s'expliquent par le versement de crédits d'investissement supplémentaires de la part du Ministère de tutelle au cours du 1^{er} trimestre 2023. Les 195 000 € étaient initialement prévus fin 2022. Les investissements afférents ont ainsi glissé sur 2023. Au même titre, l'obtention de financements extérieurs, tels que le Fonds Vert, permettent de poursuivre plusieurs aménagements structurant pour le territoire, initiés grâce au dispositif France Relance (Tableau 9).

Dans le cadre du Plan France Relance, les opérations initiées et engagées les années antérieures à 2023 non achevées à ce jour, le seront pour le 31 décembre 2023. Les restes à payer correspondants s'élèvent ainsi à 865 147 €, toutes enveloppes confondues (Tableau 8_Plan de relance).

Il est à noter des retraits d'engagement au 31 mai 2023 de 54 997 € 82% de ces annulations concernent l'enveloppe d'investissement au titre des modifications de programme des travaux du siège, acté par les décomptes généraux définitifs des entreprises (Tableau 2_Données complémentaires). Pour mémoire, ces sommes ont été engagées par ailleurs l'année passée pour poursuivre les travaux d'aménagement des locaux, des finitions et certains imprévus n'ayant pu être réalisés dans le cadre des marchés initiaux

Ainsi comme l'indique le tableau 2 « autorisations budgétaires », les variations des enveloppes de Personnel, de Fonctionnement, Intervention et Investissement entraînent au total une **ouverture d'AE au BR1 2023 pour 483 150 € et une ouverture de CP pour 1 084 251 €**

4- Solde budgétaire

Le solde déficitaire au budget initial passe de 808 006 € à **1 481 915 € (+ 673 909 €) au BR1 2023**.

Cette variation s'explique notamment par :

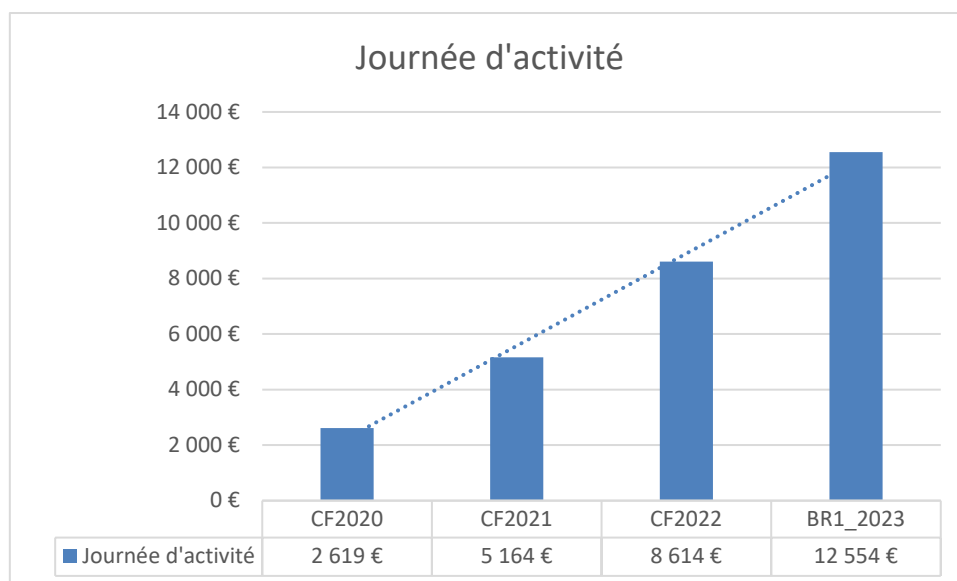
- un apurement des restes à payer, notamment dans le cadre du dispositif France relance qui doit impérativement intervenir avant le 31 décembre 2023.
- une ouverture de crédits nécessaires aux opérations nouvelles, notamment suite à l'octroi de financements extérieurs.

5- Prélèvement de trésorerie

Cette même somme doit donc être prélevée dans la trésorerie de l'établissement qui s'élève en début d'exercice à 2 269 756 euros (CF 2022) et sera ramenée à un niveau final prévisionnel de **787 841€, soit 62 jours de fonctionnement**.

La trésorerie au 31 décembre devrait donc être suffisante pour assurer la rémunération du personnel de l'établissement en janvier et février 2024 et les dépenses de fonctionnement du parc ainsi que le décaissement des factures parvenues dans le courant du mois de décembre et donc non payées sur l'exercice 2023. Cette trésorerie permet d'attendre le versement de la dotation globale de fonctionnement, exécuté par l'OFB et programmé courant février 2024.

Il est à noter une augmentation de la journée d'activité depuis 2020 puisque l'établissement a vu sa masse salariale quadruplé en 3 ans, la surface de ses locaux s'accroître ainsi que les besoins en fonctionnement associés. L'année 2023 sera la première année de référence pour l'établissement.



6- Les grands ratios en comptabilité générale

La situation patrimoniale reprise au Tableau 6 est la suivante :

Les réalisations globales en produits pour l'exercice 2023 sont estimées à **3 925 049 €** :

- **Subvention de l'Etat : 3 618 441 €**
 - Contribution versée par l'OFB : 3 479 397 €
 - Prorata des fonds France Relance au profit du fonctionnement et de l'intervention : 139 044€
- **Autres subventions : 118 080 €**
 - OFB – AAP Atlas de la biodiversité communale : 18 400 €
 - AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Inventaire milieux humides : 24 000 €
 - LEADER Pays de Chaumont - Belle Balade : 28 100 €
 - Mécénat GMF : 27 000 €
 - Région GE - Programme Life Biodiv'Est : 36 900 €
 - PNEcrins - Observatoire sanitaire : 1 000 €
 - IGN - Projet ACCESSFOR (accessibilité ressources) : 3 000 €
 - DRAAF GE et BFC – MAEC : 50 128 €
- **Autres produits : 118 080 €**
 - Recettes propres (prestations payantes, hébergement loué, Redevance marque Esprit Parc national, remboursements divers, ...) : 35 080 €
 - Association Nuit des forêts (projet du même nom) : 2 000 €
 - Recettes perçues dans le cadre de la DSP Régulation en réserve intégrale : 81 000 €

Les réalisations globales en charges pour l'exercice 2022 s'élèvent à **5 019 567 €** :

- **Charges de personnel : 2 145 000 €** dont 235 000 € de charges de pensions civiles, soit 62% du montant de la dotation OFB.
- **Charges de fonctionnement : 2 204 186 €** dont une estimation de 500 000 € de dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que 130 000 € de taxes sur les salaires.
- **Charges d'intervention : 670 381 €**

Compte tenu des réalisations en produits et en charges, il serait constaté pour 2023 un **résultat déficitaire d'un montant de 1 094 518 €** (soit une variation 320 843 € par rapport au budget initial).

Comme expliqué budgétairement, ce déficit est dû aux restes à payer non prévus au budget initial et à l'augmentation conséquent du cout de l'énergie pour l'établissement.

Capacité d'autofinancement

Pour mémoire, la capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent des ressources internes (recettes – dépenses) dégagés par l'établissement durant l'exercice pour l'ensemble de son exploitation (résultat prévisionnel de l'exercice, dotations aux amortissements et aux provisions, reprises sur amortissements) qu'elle peut destiner à son autofinancement. La CAF permet la réalisation d'investissements pour l'établissement. En cas d'insuffisance, la réalisation d'investissements n'est possible que par un prélèvement sur le fonds de roulement. En fin d'exercice, au vu du résultat et des opérations d'ordre escomptés, on constate une insuffisance d'autofinancement pour l'établissement à hauteur de **-594 518 €**

Les réalisations globales en ressources pour l'exercice 2023 s'élèvent à 1 419 150 € :

- **Financement de l'actif par l'Etat : 1 389 150 €**
 - France Relance au prorata des investissements : 436 710 €
 - MTE Subventions d'Investissement : 345 040 €
 - **Fonds verts : 607 400 €**

- **Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat : 30 000 €**
 - Fonds Eperon : 30 000 €

Compte tenu des réalisations en ressources et en emplois, il serait constaté pour l'exercice 2023 une **diminution du fonds de roulement de 1 056 735 €**

Fonds de roulement

Le fonds de roulement brut de l'établissement constaté au 31 décembre 2023 serait de **1 043 209 €** et correspond à 83 jours de fonctionnement.

La dégradation du fonds de roulement par rapport à ce qui avait été estimé au budget initial s'explique par :

- Le dispositif France relance qui a induit des pré-encaissements de recettes sur des opérations qui seront finalisées en 2023. Une partie de ces opérations devaient être finalisées en 2022 et le seront en 2023.
- L'embauche de 3 agents hors plafond à la rentrée 2023 dans le cadre de projets financés par un programme FEDER nécessitent un préfinancement sur le fonds de roulement.

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2023 est positif et s'élèverait à **+255 368 €**

Dressé le 21 juin 2023
Le Directeur du Parc national de forêts



Philippe Puydarrieux

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	32,5	3,82	36,32
Rappel du plafond d'emploi prénotifié/notifié par le responsable de programme (ETPT)	32,5		

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit être inférieure ou égale au plafond prénotifié/notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	32,5	2 183 005	3,82	91 995	36,32	2 275 000
1 - TITULAIRES	12,23	985 270	0	0	12,23	985 270
2 – CONTRACTUELS	20,27	1 056 235	1,49	66 000	21,76	1 122 235
* Contractuels de droit public	16,63	915 980	0	0	16,63	915 980
Contractuels quasi-statut :	16,63	915 980	0	0	16,63	915 980
δCDI	2,98	221 150			2,98	221 150
δCDD	13,65	694 830			13,65	694 830
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)					0	0
Autres contractuels de droit public	3,64	140 255	1,49	66 000	5,13	206 255
δCDI	0		0		0	
δCDD	3,64	140 255	1,49	66 000	5,13	206 255
3 a) - CONTRATS AIDES			0		0	
3 b) – APPRENTIS			2,33	25 995	2,33	25 995
3 c) - VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE (VSC)			0		0	
4 - AUTRES ELEMENTS DE DEPENSES DE PERSONNEL		141 500		0		141 500
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacances et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)		63 000				63 000
Action sociale et prestations sociale et médecine du travail (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)		68 000				68 000
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (IKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport, impôts et taxes associés)		10 500				10 500
Ligne d'ajustement						0

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (Mise à disposition entrantes - ETPT et dépenses de personnel)

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (MAD SORTANTES)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME		
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME		

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

	ETPT	Dépenses de fonctionnement (*)
EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (4 + 5)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME		
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME		

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

COMPTES	DEPENSES								RECETTES				
	Montants								Montants				
	AE				CP								
	CF 2022	BI 2023	Variation BI/BR	BR1 2023	CF 2022	BI 2023	Variation BI/BR	BR1 2023	CF 2022	BI 2023	Variation BI/BR	BR1 2023	
Personnel	1 851 708,90	2 275 000,00	0,00	2 275 000,00	1 851 708,90	2 275 000,00	0,00	2 275 000,00	3 514 268,37	3 501 300,00	13 177,00	3 514 477,00	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	192 982,35	235 000,00	0,00	235 000,00	192 982,35	235 000,00	0,00	235 000,00	3 489 673,00	3 489 000,00	-9 603,00	3 479 397,00	Autre financement de l'Etat (contribution OFB)
									0,00	0,00	0,00	0,00	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	1 037 889,24	1 127 690,00	188 036,00	1 315 726,00	839 055,96	1 425 736,00	148 450,00	1 574 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Fiscalité affectée
									0,00	0,00	0,00	0,00	Autres financements publics
Intervention	386 347,88	478 625,00	-5 482,00	473 143,00	524 182,60	584 791,00	85 590,00	670 381,00	24 595,37	12 300,00	22 780,00	35 080,00	Recettes propres
Investissement	1 604 537,17	582 000,00	300 596,00	882 596,00	1 125 831,63	1 031 156,00	850 211,00	1 881 367,00	1 311 513,78	1 007 377,00	397 165,00	1 404 542,00	Recettes fléchées*
									1 201 575,38	775 754,00	327 260,00	1 103 014,00	Financements de l'Etat fléchés
									21 800,00	145 623,00	42 905,00	188 528,00	Autres financements publics fléchés
									88 138,40	86 000,00	27 000,00	113 000,00	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	4 880 483,19	4 463 315,00	483 150,00	4 946 465,00	4 340 779,09	5 316 683,00	1 084 251,00	6 400 934,00	4 825 782,15	4 508 677,00	410 342,00	4 919 019,00	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					485 003,06	0,00	0,00	0,00	0,00	808 006,00	673 909,00	1 481 915,00	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Les cases contenant des tirets sont complétées automatiquement par des formules.
Ce tableau est alimenté automatiquement par les différentes lignes du tableau 3 "destination_origine" et tableau 8 "recettes_fléchées" qui sont donc à renseigner en premier lieu lors de l'élaboration du budget.

BR 2023 - Tableau complémentaire au tableau des autorisations budgétaires (n°2)

	Niveau des restes à payer au 31/12/2022 (1)	Annulation d'AE (retrait d'AE) antérieures à 2022 à solder (2)	Niveau des restes à payer au 31/12/2022 après annulation d'AE (3) = (1) - (2)	AE 2023 (4)	CP 2023 sur AE antérieures à 2023 (5)	CP 2023 sur AE 2023 (6)	Total CP 2023 (7) = (5) + (6)	Niveau des restes à payer au 31/12/2023 (8) = (3) + (4) - (7)
Fonctionnement hors personnel	529 206	3 566	525 640	1 315 726	410 857	1 163 329	1 574 186	267 180
Intervention	223 261	6 135	217 126	473 143	210 991	459 390	670 381	19 888
Investissement	1 150 477	45 296	1 105 181	882 596	1 057 339	824 028	1 881 367	106 410
Total	1 902 944	54 997	1 847 947	2 671 465	1 679 187	2 446 747	4 125 934	393 478

A minima remplir les colonnes en jaune.

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
1 Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine du territoire	192 126	192 126	177 116	205 520	44 500	44 500	23 200	27 900	436 942	470 046
1-1 Acquisition de connaissances	81 053	81 053	176 216	204 620	24 250	24 250	23 200	27 900	304 719	337 823
1-2 Administration et diffusion des connaissances	81 053	81 053	-	-	-	-	-	-	81 053	81 053
1-3 Contribution à des programmes de recherche	30 020	30 020	900	900	20 250	20 250	-	-	51 170	51 170
2 Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel	252 165	252 165	21 032	48 857	47 187	199 864	118 000	321 433	438 384	822 319
2-1 Surveillance du territoire et des usages	186 122	186 122	16 000	16 000	-	-	115 000	315 625	317 122	517 747
2-2 Activités de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux	30 020	30 020	4 032	31 857	45 187	167 864	3 000	5 808	82 239	235 549
2-3 Activités de gestion et de restauration de patrimoines culturels et paysagers	36 024	36 024	1 000	1 000	2 000	32 000	-	-	39 024	69 024
3 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	404 595	404 595	325 452	338 668	349 206	350 646	389 100	579 454	1 468 353	1 673 363
3-1 Agriculture	78 051	78 051	49 832	45 292	53 456	53 456	-	116 290	181 339	293 089
3-2 Sylviculture	102 067	102 067	2 200	2 200	61 250	61 250	-	-	165 517	165 517
3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, loisirs et accès à la nature	24 016	24 016	145 395	152 487	20 250	21 690	389 100	458 964	578 761	657 157
3-4 Accompagnement des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir	18 012	18 012	74 800	75 760	75 000	75 000	-	-	167 812	168 772
3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement cadre de vie et urbanisme	66 043	66 043	200	200	78 500	78 500	-	4 200	144 743	148 943
3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoirs-faire artisanaux	54 035	54 035	17 525	25 275	60 750	60 750	-	-	132 310	140 060
3-7 Pêche professionnelle en milieu marin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3-8 Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et changements climatiques	32 352	32 352	25 500	27 454	-	-	-	-	57 852	59 806
3-10 Autres actions de développement durable (déchets, APA, santé...)	30 020	30 020	10 000	10 000	-	-	-	-	40 020	40 020
4 Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	545 156	545 156	282 028	384 507	32 250	75 371	238 600	759 491	1 098 034	1 764 525
4-1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	117 077	117 077	20 000	37 346	-	-	-	-	137 077	154 423
4-2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics	189 124	189 124	29 600	29 600	32 250	32 711	-	-	250 974	251 435
4-3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	121 880	121 880	20 428	75 331	-	41 660	232 600	753 491	374 908	992 362
4-4 Outils de communication de l'EPPN	117 077	117 077	212 000	242 230	-	1 000	6 000	6 000	335 077	368 307
5 Piloter la politique du Parc national	180 118	180 118	17 100	20 580	-	-	-	-	197 218	200 698
5-1 Animation et évaluation de la charte	108 071	108 071	13 600	17 080	-	-	-	-	121 671	125 151
5-2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	42 027	42 027	500	500	-	-	-	-	42 527	42 527
5-3 Contribution aux politiques européennes et internationales	30 020	30 020	3 000	3 000	-	-	-	-	33 020	33 020
6 Gérer l'établissement public	700 840	700 840	492 998	576 054	-	-	113 696	193 089	1 307 534	1 469 983
6-1 Management général	145 690	145 690	26 155	33 155	-	-	-	-	171 845	178 845
6-2 Gestion financière	78 161	78 161	918	918	-	-	-	-	79 079	79 079
6-3 Fonctionnement général de l'établissement	153 100	153 100	262 933	285 617	-	-	42 851	60 708	458 884	499 425
6-4 Gestion des ressources humaines	208 013	208 013	45 595	41 387	-	-	-	-	253 608	249 400
6-5 Immobilier / logistique	115 876	115 876	157 397	214 977	-	-	70 845	132 381	344 118	463 234
TOTAL	2 275 000	2 275 000	1 315 726	1 574 186	473 143	670 381	882 596	1 881 367	4 946 465	6 400 934

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B -

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Il est demandé de n'inscrire qu'un seul chiffre par ligne correspondant à une même recette par origine. Cela permet d'éviter qu'une même origine s'impute sur deux colonnes de recettes, ce qui rend la lecture du tableau plus complexe.

Budget	RECETTES									
	Recettes globalisées					Recettes fléchées				Total (C)
	Autre financement de l'Etat (contribution OFB)	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
ETAT - Contribution OFB	3 479 397,00								3 479 397,00	
ETAT - Crédit sur P113 pour investissement						345 040,00			345 040,00	
ETAT - Fonds Vert (avance 30% de 607 400 €)						182 220,00			182 220,00	
ETAT - plan de relance crédits (soldé)						575 754,00			575 754,00	
OFB - ABC 2022							18 400,00		18 400,00	
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Inventaire milieux humides							24 000,00		24 000,00	
LEADER Pays de Chaumont - Belle Balade							28 100,00		28 100,00	
GMF - Acompte + Solde sur DAS 2021-004 (100% 20 k€)							20 000,00		20 000,00	
GMF - Solde sur DAS 2022-032 (70% 10 k€)							7 000,00		7 000,00	
Région GE - Programme Life BiodivEst							36 900,00		36 900,00	
PNEcrins - Observatoire sanitaire							1 000,00		1 000,00	
IGN - Projet ACCESSFOR (accessibilité ressources)							3 000,00		3 000,00	
DRAAF BFC - MAEC							5 662,00		5 662,00	
DRAAF GE - MAEC							44 466,00		44 466,00	
FONDS EPERON - Mise en place des Boucles du cœur								30 000,00	30 000,00	
REGULATION - Recettes perçues dans le cadre de la DSP Régulation								81 000,00	81 000,00	
NUITS DES FORETS - Subvention versée par l'association								2 000,00	2 000,00	
EEDD - Prestations payantes					8 180,00				8 180,00	
ESPRIT PARC NATIONAL - Redevances					3 900,00				3 900,00	
BOUTIQUE - Ventes					10 000,00				10 000,00	
LOYERS - Hébergement services civiques					2 500,00				2 500,00	
Remboursements divers (avoirs, USS, etc)					10 500,00				10 500,00	
TOTAL	3 479 397,00	0,00	0,00	0,00	35 080,00	1 103 014,00	188 528,00	113 000,00	4 919 019,00	

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C 1 481 915,00

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

COMPTES	BESOINS				FINANCEMENTS				COMPTES
	CF 2022	BI 2023	Variation BI/BR	BR1 2023	CF 2022	BI 2023	Variation BI/BR	BR1 2023	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0,00	808 006,00	673 909,00	1 481 915,00	485 003,06	0,00	0,00	0,00	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>			0,00				0,00		<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget annexe (CBN Porquerolles)</i>			0,00				0,00		<i>dont Budget annexe (CBN Porquerolles)</i>
164 "Emprunts auprès des établissements de crédit"			0,00				0,00		164 "Emprunts auprès des établissements de crédit"
167 "Emprunts et dettes assortis de conditions particulières"									167 "Emprunts et dettes assortis de conditions particulières"
168 "Autres emprunts et dettes assimilées"									168 "Autres emprunts et dettes assimilées"
274 "prêts" (hors 2741 et 2742)									274 "prêts" (hors 2741 et 2742)
423 "prêts consentis au personnel"									423 "prêts consentis au personnel"
275 « dépôts et cautionnements versés »			0,00				0,00		165 « dépôts et cautionnements reçus »
445 « Etat – taxes sur le chiffre d'affaires »			0,00	0,00			0,00	0,00	445 « Etat – taxes sur le chiffre d'affaires »
Cela correspond en grande partie aux demandes de versement non rapprochées d'une demande de paiement ou aux demandes de paiement non émargées lorsque le décaissement est antérieur à l'émargement	6 154,68		0,00		7 999,36		0,00		Cela correspond en grande partie aux demandes de versement non rapprochées d'un titre de recettes ou aux titres de recettes non émargés lorsque l'encaissement est antérieur à l'émargement
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	6 154,68	808 006,00	673 909,00	1 481 915,00	493 002,42	0,00	0,00	0,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	486 847,74	0,00	0,00	0,00	0,00	808 006,00	673 909,00	1 481 915,00	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>135 156,58</i>		0,00	<i>0,00</i>	<i>55 192,00</i>		812 981,00	<i>868 173,00</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>351 691,16</i>		0,00	<i>0,00</i>	<i>752 814,00</i>		-139 072,00	<i>613 742,00</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	493 002,42	808 006,00	673 909,00	1 481 915,00	493 002,42	808 006,00	673 909,00	1 481 915,00	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

POINT D'ATTENTION : Dans cette maquette, sont indiqués les comptes de comptabilité générale qui sont toujours mouvementés via une demande de versement et qui auront donc toujours un impact au TEF.

Ne sont pas indiqués les comptes dits « mixtes » qui peuvent être mouvementés par une demande de versement ou tout autre objet de gestion dont l'impact au TEF n'est donc pas systématique. Cette maquette constitue une aide au renseignement du TEF mais elle ne peut servir de base pour déduire le caractère budgétaire ou non de tel compte, cette notion étant désormais caduque. Les comptes indiqués ici sont ceux du plan de comptes commun des organismes publics dépendant de l'Etat applicable au 1er janvier 2016 hors comptes « en violet » spécifiques à certaines catégories d'organismes ou aux fondations universitaires (même si ceux-ci pourront, dans certains cas, être mouvementés par une demande de versement et donc avoir un impact au TEF).

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRA

Opérations ou regroupement d'opérations de même	Comptes	Libellé	Débit (c1) CF 2022	Débit (c1) BI 2023	Débit (c1) BR1 2023	Crédit (c2) CF 2022	Crédit (c2) BI 2023	Crédit (c2) BR1 2023
Opération 1	C 4...							
Opération 2	C 4...							
	C 4...							
Opération 3	C 4...							
	C 4...							
Opération ...	C 4...							
	C 4...							
TOTAL			-	-	-	-	-	-

NEANT

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique. **Les montants relatifs à la TVA doivent obligatoirement apparaître**

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	MONTANTS	Montants				PRODUITS	Montants				MONTANTS
		CF 2022	BI 2023	Variation BMBR	BR1 2023		CF 2022	BI 2023	Variation BMBR	BR1 2023	
Personnel		1 758 002	2 145 000	0,00	2 145 000	Subventions de l'Etat	3 519 673	3 568 229	50 212,00	3 618 441	
dont charges de pensions civiles*		192 982	235 000	0,00	235 000	Dont contribution versée par l'OFB	3 489 673	3 489 000	-9 603,00	3 479 397	
Fonctionnement autre que les charges de personnel		1 349 437	1 855 736	348 450,00	2 204 186	Fiscalité affectée			0,00		
Intervention (le cas échéant)		390 515	584 791	85 590,00	670 381	Autres subventions	16 800	145 623	42 905,00	188 528	
Autres produits						Autres produits	215 353	98 000	20 080,00	118 080	
TOTAL DES CHARGES (1)		3 497 954	4 585 527	434 040,00	5 019 567	TOTAL DES PRODUITS (2)	3 751 826	3 811 852	113 197,00	3 925 049	
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		253 872	0	0,00	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	773 675	320 843,00	1 094 518	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)		3 751 826	4 585 527	434 040,00	5 019 567	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 751 826	4 585 527	434 040,00	5 019 567	

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants			
	CF 2022	BI 2023	Variation BMBR	BR1 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	253 872	-773 675	-320 843,00	-1 094 518
+ fractions des amortissements, dépréciations et provisions	396 944	300 000	200 000,00	500 000
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	75 407		0,00	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0,00	
- produits de cession d'éléments d'actifs			0,00	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			0,00	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	575 409	-473 675	-120 843,00	-594 518

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants				
	CF 2022	BI 2023	Variation BMBR	BR1 2023		CF 2022	BI 2023	Variation BMBR	BR1 2023	
Insuffisance d'autofinancement	0	473 675	120 843,00	594 518	Capacité d'autofinancement	575 409	0	0,00	0	
Investissements	1 151 534	1 031 156	850 211,00	1 881 367	Financement de l'actif par l'Etat	1 176 575	696 525	692 625,00	1 389 150	Financement de l'actif par l'Etat
Remboursement des dettes financières			0,00		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			30 000,00	30 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 151 534	1 504 831	971 054,00	2 475 885	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 751 984	696 525	722 625,00	1 419 150	Augmentation des fonds de roulement (7) = (5)-(6)
Augmentation du fonds de roulement (7) = (5)-(6)	600 450	0	0,00	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	808 306	248 429,00	1 056 735	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	CF 2022	BI 2023	Variation BMBR	BR1 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	600 450	-808 306	-248 429,00	-1 056 735
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	113 603	-300	425 480,00	425 180
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	486 848	-808 006	-812 981,00	-1 481 915
Dont variation de la TRESORERIE FLECHEE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	135 157	-55 792	-812 981,00	-868 173
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 099 944	300 318	742 891,15	1 043 209
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-169 812	-258 815	514 183,07	255 368
Niveau final de la TRESORERIE	2 269 756	559 133	228 708,08	787 841

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	2 269 756,08	2 012 323,37	2 484 755,26	3 046 169,70	3 134 101,71	3 572 190,30	3 687 559,30	3 097 698,75	3 305 413,05	2 795 590,05	2 417 227,64	1 779 308,09	33 602 093,29
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	270,00	703 932,62	980 562,80	3 148,54	700 698,30	0,00	1 500,00	697 379,30	8 180,00	417 528,08	1 277,36	0,00	3 514 477,00
Autre financement de l'Etat (contribution OFB)	0,00	695 879,30	974 231,02	0,00	695 879,30	0,00	0,00	695 879,30	0,00	417 528,08	0,00	0,00	3 479 397,00
Autres financements de l'Etat													0,00
Fiscalité affectée													0,00
Autres financements publics													0,00
Recettes propres	270,00	8 053,32	6 331,78	3 148,54	4 819,00		1 500,00	1 500,00	8 180,00		1 277,36		35 080,00
Recettes budgétaires fléchées (dont plan de relance)	2 000,00	0,00	5 000,00	345 040,00	0,00	575 754,00	23 100,00	192 220,00	24 000,00	67 400,00	35 128,00	134 900,00	1 404 542,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	345 040,00		575 754,00		182 220,00					1 103 014,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	5 000,00	0,00			23 100,00	10 000,00	24 000,00	37 400,00	35 128,00	53 900,00	188 528,00
Recettes propres fléchées	2 000,00	0,00	0,00	0,00						30 000,00		81 000,00	113 000,00
Opérations non budgétaires	4 990,00	-1 364,23	-5 810,69	957,24	1 227,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : encaissements en capital													0,00
Prêts : encaissement en capital													0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires	4 990,00	-1 364,23	-5 810,69	957,24	1 227,68								0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- TVA encaissée													0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													0,00
A. TOTAL	7 260,00	702 568,39	979 752,11	349 145,78	701 925,98	575 754,00	24 600,00	889 599,30	32 180,00	484 928,08	36 405,36	134 900,00	4 919 019,00
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	239 739,91	211 298,81	388 157,01	217 040,83	261 186,70	346 790,75	473 425,30	377 684,75	430 001,25	403 846,49	309 095,19	469 952,01	4 128 219,00
Personnel	210 035,02	114 182,20	253 664,80	166 499,23	150 670,70	166 790,75	198 425,30	198 190,75	188 001,25	188 096,00	188 095,00	233 349,00	2 256 000,00
Fonctionnement	26 783,14	97 116,61	110 516,20	47 252,86	110 516,00	170 000,00	175 000,00	110 516,00	160 000,00	110 000,00	121 000,19	186 603,00	1 425 304,00
Intervention	1 000,00	0,00	14 936,99	0,00			100 000,00	50 390,00	50 000,00	100 000,00		50 000,01	366 327,00
Investissement	1 921,75	0,00	9 039,02	3 288,74		10 000,00		18 588,00	32 000,00	5 750,49			80 588,00
Dépenses liées à des recettes fléchées (dont plan de relance)	21 668,40	17 912,17	30 143,86	48 076,10	2 994,25	113 594,25	141 035,25	304 200,25	112 001,75	459 444,00	365 229,72	656 415,00	2 272 715,00
Personnel				2 994,25	2 994,25	2 994,25	2 994,25	2 994,25	4 028,75				19 000,00
Fonctionnement	1 324,80	10 052,17	11 159,86	2 864,40		29 600,00	5 660,00	11 500,00	34 000,00	9 360,00	30 134,77	3 226,00	148 882,00
Intervention						75 000,00		127 848,00	33 206,00		27 000,00	41 000,00	304 054,00
Investissement	20 343,60	7 860,00	18 984,00	42 217,45		6 000,00	132 381,00	161 858,00	40 767,00	450 084,00	308 094,95	612 189,00	1 800 779,00
Opérations non budgétaires	3 284,40	925,52	36,80	-3 903,16	-343,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : remboursements en capital													0,00
Prêts : décaissements en capital												0,00	0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	3 284,40	925,52	36,80	-3 903,16	-343,56								0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TVA décaissée													0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													0,00
B. TOTAL	264 692,71	230 136,50	418 337,67	261 213,77	263 837,39	460 385,00	614 460,55	681 885,00	542 003,00	863 290,49	674 324,91	1 126 367,01	6 400 934,00
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-257 432,71	472 431,89	561 414,44	87 932,01	438 088,59	115 369,00	-589 860,55	207 714,30	-509 823,00	-378 362,41	-637 919,55	-991 467,01	-1 481 915,00
SOLDE CUMULE (1) + (2)	2 012 323,37	2 484 755,26	3 046 169,70	3 134 101,71	3 572 190,30	3 687 559,30	3 097 698,75	3 305 413,05	2 795 590,05	2 417 227,64	1 779 308,09	787 841,08	

Contrôle de
cohérence

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

Les cases contenant des tirets sont complétées automatiquement par des formules.

Concernant les parties "Opérations non budgétaires", le lien avec le tableau d'équilibre financier est le suivant :

- La somme des 3 lignes "Emprunts : encaissement en capital + Prêts : encaissement en capital + Dépôts et cautionnement" doit correspondre à la ligne 13 du TEF
- La somme des 2 lignes "TVA encaissée + dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissement" doit correspondre à la ligne 13 du TEF

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRA

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.

	Antérieures à 2023 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2023	Prévision 2024	Prévision 2025	Prévision 2026 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		-1 240 842	-2 109 015	-2 031 515	-2 031 515	
Recettes fléchées (b)	0	1404542	94800	0	0	1499342
Financements de l'État fléchés		1 103 014 €				1 103 014
Autres financements publics fléchés		188 528 €	13800			202328
Recettes propres fléchées		113 000 €	81000			194000
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	1240842	2272715	17300	0	0	3530857
Personnel						
AE=CP			19000			19000
Fonctionnement						
AE	0		93220			93220
CP	63635		148882			212517
Intervention						
AE	0		149206			149206
CP	127848		304054	17300		449202
Investissement						
AE	0		828745			828745
CP	1049359		1800779			2850138
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-1240842	-868173	77500	0	0	-2031515

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)						0
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-1 240 842	-2 109 015	-2 031 515	-2 031 515	-2 031 515	-2 031 515

FINANCEUR	CODE OPERATION	TITRE DE L'ACTION
OFB_ABC	ABC_2022	Atlas de la biodiversité communale de Vals-des-Tilles
AESN_SEQUANA	MIL_HUMID_CHAT	Inventaire des milieux humides Seine Amont (Châtillonais)
LIFE_BIODIVEST	LIFEBIODIV	LIFE BIODIVEST - PSE Forêt
LEADER_PC	OPE2021006	Belle balade : parcours d'œuvres d'art en forêt d'Arc-Châteauvillain
GMF	MECENAT_GMF	Animation du mécénat GMF
DRAAFBFC_MAEAC // DRAAFGE_MAEAC	ANIM_MAEAC_2023	Mise en place et suivi des MAEC 2023
DSP_REGUL	RI_REGUL	Régulation sur la RI
ECRIN	OBS_SANITAIRE	Préfiguration d'un observatoire des maladies émergentes de la faune sauvage
BOP113	APP_PARTAGE	Application de partage de l'espace
	CHIROPTERE	Etude sur les chiroptères
	INFRA_TUFFROUVRES	Aménagement de "la petite tuffière" - propriété DE THOMASSON à Rouvres-sur-Aube
	OBS_FORETS	Observatoire scientifique des forêts
	RI_BALISAGE	Mise en place de la signalétique RI
	SIGN_ROUTIER	Signalétique routière
	TRAVAUX	Aménagement et réhabilitation des locaux
	SURV	Surveillance
BOP113 // MTE_FDVERT	INFRA_ARCAUBCHAT	Interprétation et aménagement des portes de coeur Arc-Chatillon-Auberive
MTE_FDVERT	INFRA_PORTECHAL	Aménagement Portes de Chalmessin - Hêtre magique
MTE_FDVERT // FD_EPERON // FCE_RELANCE	EQUESTRE_TOUR	Mise en place des Boucles du Coeur du Parc National
FCE_RELANCE	ABRIS_PORTESCOEUR	Construction d'abris pour les "Portes du coeur"
	HUM_BURE	Restauration de la zone humide de Bure les Templiers (21)
	HUM_FONTCHEVRES	Ruisseau de la fontaine aux chèvres à Colmier le Haut (52)
	HUM_GOULLES	Restauration du ruisseau des Goules (21)
	HUM_VAU	Marais de Vau à Chameroir - Rochetaillée (52)
	INFRA_MARISBROSSES	Réfection des équipements du marais des Broses à Recey-sur-Ource
	INFRA_RNRVILLEMORON	Aménagement pédagogique de la RNR de Villemoron
	INFRA_SEMOND	Point de vue de Semond
	INFRA_STERUFFINE	Aménagement de la Maison Ste Ruffine en habitat chauve-souris
	INFRA_TRUFFES	Exposition "truffe" dans la Maison de la forêt et du Parc national
	INFRA_TUFFAMOREY	Mise en protection de la Tuffière Amorey (Auberive - 52)
	INTERP_CHAL	Interprétation de la porte de Chalmessin
	IVB_PLAQUETTE	Matérialisation sur le terrain des limites des lits de vieux bois
	PELOUSE_BOSSE	Restauration de la pelouse de La Bosse (Rochetaillée - 52)
	PELOUSE_COMBEBOT	Restauration de la pelouse de La Combe Bot (Bugnières - 52)
	PELOUSE_LARACHE	Restauration de la pelouse de La Rache à Chameroir (Rochetaillée - 52)
	PELOUSE_MONT	Restauration de la pelouse du Mont (Latrecey - 52)
	PELOUSE_MUSARD	Restauration de la pelouse du Mont Musard (La Montsaugonnais - 52)
	STGERMAIN	Création d'un livret pédagogique - Action CEN Saint Germain
	TVB_AUBERIVE	Implantation d'une haie sur la commune d'Auberive
	TVB_DANCEVOIR	Implantation d'infrastructures agro-écologiques chez 6 agriculteurs du plateau de Dancevoir
	TVB_MARIGNY	Équiper en agroforesterie intraparcélaire et en haies périphériques une parcelle cultivée de 70 ha, pour constituer une trame structurante sur le plateau GAEC HOUDAN
	TVB_VILLOTTE	Implantation de 3 linéaires de haies sur la commune de Villotte

TABLEAU 8
Opérations liées à la mise en œuvre du Plan de relance (toutes mesures)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.
Il est précisé que ce tableau 8bis doit permettre de distinguer les opérations fléchées du plan de relance (biodiversité, immobilier de l'Etat, Avenir Montagne), mais que ces opérations doivent également figurer dans le tableau 8 (onglet précédent).

	Antérieures à 2023 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2023	Prévision 2024	Prévision 2025	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		-685 736	0	0	
Recettes fléchées (b)	179411	575755	0	0	755166
Financements de l'État fléchés	179 411 €	575 755 €	0	0	755166
Autres financements publics fléchés					0
Recettes propres fléchées					0
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	865147	0	0	0	865147
Personnel AE=CP					0
Fonctionnement					
AE	0				-
CP	11196				11 196
Intervention					
AE	0				-
CP	127848				127 848
Investissement					
AE	0				-
CP	726103				726 103
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-685736	575755	0	0	-109981

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)		109 981			109 981
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)					0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-685 736		0	0	0

Opérations Plan France Relance
finalisation avant le 31/12/2023

EQUESTRE_TOUR	Mise en place des Boucles du Coeur du Parc National
ABRIS_PORTESCOEUR	Construction d'abris pour les "Portes du coeur"
HUM_BURE	Restauration de la zone humide de Bure les Templiers (21)
HUM_FONTCHEVRES	Ruisseau de la fontaine aux chèvres à Colmier le Haut (52)
HUM_GOULLES	Restauration du ruisseau des Gouilles (21)
HUM_VAU	Marais de Vau à Chameroy - Rochetaillée (52)
INFRA_MARISBROSSES	Réfection des équipements du marais des Broses à Recey-sur-Ource
INFRA_RNRVILLEMORON	Aménagement pédagogique de la RNR de Villemoron
INFRA_SEMOND	Point de vue de Semond
INFRA_STERUFFINE	Aménagement de la Maison Ste Ruffine en habitat chauve-souris
INFRA_TRUFFES	Exposition "truffe" dans la Maison de la forêt et du Parc national
INFRA_TUFFAMOREY	Mise en protection de la Tuffière Amorey (Auberive - 52)
INTERP_CHAL	Interprétation de la porte de Chalmessin
IVB_PLAQUETTE	Matérialisation sur le terrain des limites des îlots de vieux bois
PELOUSE_BOSSE	Restauration de la pelouse de La Bosse (Rochetaillée - 52)
PELOUSE_COMBEBOT	Restauration de la pelouse de la Combe Bot (Bugnières - 52)
PELOUSE_LARACHE	Restauration de la pelouse de La Rache à Chameroy (Rochetaillée - 52)
PELOUSE_MONT	Restauration de la pelouse du Mont (Latrecey -52)
PELOUSE_MUSARD	Restauration de la pelouse du Mont Musard (Le Montsaigeonnais - 52)
STGERMAIN	Création d'un livret pédagogique - Action CEN Saint Germain
TVB_AUBERIVE	Implantation d'une haie sur la commune d'Auberive
TVB_DANCEVOIR	Implantation d'infrastructures agro-écologiques chez 6 agriculteurs du plateau de Dancevoir
TVB_MARIGNY	Equiper en agroforesterie intraparcellaire et en haies périphériques une parcelle cultivée de 70 ha, pour constituer une trame structurante sur le plateau GAEC HOUDAN
TVB_VILLOTTE	Implantation de 3 linéaires de haies sur la commune de Villotte

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

NB : Indiquer les opérations correspondant au plan de relance en identifiant par un code couleur celles qui relèvent de la mesure biodiversité des autres mesures du plan de relance (AAP bâti de l'Etat, Avenir Montagne). Les opérations plan de relance cofinancées sont à présenter individuellement.

FONDS VERT PLAN DE RELANCE : MESURE BIODIVERSITE		Prévision	Prévision 2023									Prévision 2024 et suivantes								
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2023	AE consommées les années antérieures à 2023	AE reprogrammées ou reportées en 2023*	AE nouvelles ouvertes en 2023	TOTAL des AE ouvertes en 2023	CP ouverts les années antérieures à 2023	CP consommés les années antérieures à 2023	CP reprogrammés ou reportés en 2023*	CP nouveaux ouverts en 2023	TOTAL des CP ouverts en 2023	AE prévues en 2024	CP prévus en 2024	AE prévues en 2025	CP prévus en 2025	AE prévues > 2026	CP prévus > 2026	Total AE	Total CP
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(3) + (6) + (12) + (14) + (16)	(8) + (11) + (13) + (15) + (17)
{ABRIS_PORTESCOEUR}	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement	12 856,00	11 599,00	10 761,00		2 095,00	2 095,00	7 716,00	7 716,00		5 140,00	5 140,00							12 856,00	12 856,00
	Intervention						0,00					0,00							0,00	0,00
	Investissement	508 522,00	517 948,00	508 522,00			0,00	172 670,00	172 670,00		335 852,00	335 852,00							508 522,00	508 522,00
Total Op.1		521 378,00	529 547,00	519 283,00	0,00	2 095,00	2 095,00	180 386,00	180 386,00	0,00	340 992,00	340 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 378,00	521 378,00
[EQUESTRE_TOUR]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement	11 281,00	181,00	181,00		11 100,00	11 100,00	181,00	181,00		11 100,00	11 100,00							11 281,00	11 281,00
	Intervention						0,00					0,00							0,00	0,00
	Investissement	523 327,00	154 227,00	154 227,00		369 100,00	369 100,00	91 593,00	91 593,00		431 734,00	431 734,00							523 327,00	523 327,00
Total Op.2		534 608,00	154 408,00	154 408,00	0,00	380 200,00	380 200,00	91 774,00	91 774,00	0,00	442 834,00	442 834,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 608,00	534 608,00
[HUM_BURE]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement						0,00					0,00							0,00	0,00
	Intervention	32 404,00	37 404,00	37 404,00	-5 000,00		-5 000,00	7 481,00	7 481,00		24 923,00	24 923,00							32 404,00	32 404,00
	Investissement						0,00					0,00							0,00	0,00
Total Op.3		32 404,00	37 404,00	37 404,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	7 481,00	7 481,00	0,00	24 923,00	24 923,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 404,00	32 404,00
[HUM_FONTCHEVRES]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement						0,00					0,00							0,00	0,00
	Intervention	29 340,00	29 340,00	29 340,00			0,00	5 868,00	5 868,00		23 472,00	23 472,00							29 340,00	29 340,00
	Investissement						0,00					0,00							0,00	0,00
Total Op.4		29 340,00	29 340,00	29 340,00	0,00	0,00	0,00	5 868,00	5 868,00	0,00	23 472,00	23 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 340,00	29 340,00
[HUM_GOULLES]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement						0,00					0,00							0,00	0,00
	Intervention	20 000,00	20 000,00	20 000,00			0,00	16 000,00	16 000,00		4 000,00	4 000,00							20 000,00	20 000,00
	Investissement						0,00					0,00							0,00	0,00
Total Op.5		20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
[HUM_VAU]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement						0,00					0,00							0,00	0,00
	Intervention	58 586,00	58 586,00	58 586,00			0,00	36 220,00	36 220,00		22 366,00	22 366,00							58 586,00	58 586,00
	Investissement	4 530,00	4 530,00	4 530,00			0,00	4 530,00	4 530,00			0,00							4 530,00	4 530,00
Total Op.6		63 116,00	63 116,00	63 116,00	0,00	0,00	0,00	40 750,00	40 750,00	0,00	22 366,00	22 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 116,00	63 116,00
[INFRA_STERUFFINE]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement					181,00	181,00					181,00							181,00	181,00
	Intervention						0,00					0,00							0,00	0,00
	Investissement	44 672,00	44 672,00	44 672,00			0,00	780,00	780,00		43 892,00	43 892,00							44 672,00	44 672,00
Total Op.7		44 672,00	44 672,00	44 672,00	0,00	181,00	181,00	780,00	780,00	0,00	44 073,00	44 073,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 672,00	44 672,00
[INFRA_TUFFAMOREY]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement						0,00					0,00							0,00	0,00
	Intervention	14 660,00	14 660,00	14 660,00			0,00	14 660,00	0,00	0,00	14 660,00	14 660,00							14 660,00	14 660,00
	Investissement						0,00					0,00							0,00	0,00
Total Op.8		14 660,00	14 660,00	14 660,00	0,00	0,00	0,00	14 660,00	0,00	0,00	14 660,00	14 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 660,00	14 660,00
[INFRA_PORTECHAL]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement						0,00					0,00							0,00	0,00
	Intervention						0,00					0,00							0,00	0,00
	Investissement	82 400,00	0,00	0,00		82 400,00	82 400,00	0,00	0,00		82 400,00	82 400,00							82 400,00	82 400,00
Total Op.9		82 400,00	0,00	0,00	0,00	82 400,00	82 400,00	0,00	0,00	0,00	82 400,00	82 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 400,00	82 400,00
[INFRA_ARCAUBCHAT]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement	36 726,00	38 000,00	36 726,00			0,00	10 000,00			36 726,00	36 726,00							36 726,00	36 726,00
	Intervention						0,00					0,00							0,00	0,00
	Investissement	150 200,00				150 200,00	150 200,00				150 200,00	150 200,00							150 200,00	150 200,00
Total Op.10		186 926,00	38 000,00	36 726,00	0,00	150 200,00	150 200,00	10 000,00	0,00	0,00	186 926,00	186 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 926,00	186 926,00
[INFRA_RNRVILLEMORON]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement						0,00					0,00							0,00	0,00
	Intervention						0,00					0,00							0,00	0,00
	Investissement	14 740,00	14 740,00	14 740,00			0,00	11 792,00	11 792,00		2 948,00	2 948,00							14 740,00	14 740,00
Total Op.11		14 740,00	14 740,00	14 740,00	0,00	0,00	0,00	11 792,00	11 792,00	0,00	2 948,00	2 948,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 740,00	14 740,00
[INFRA_SEMOND]	Personnel						0,00					0,00							0,00	0,00
	Fonctionnement	254,00	254,00	254,00			0,00				254,00	254,00							254,00	254,00
	Intervention						0,00					0,00							0,00	0,00
	Investissement	3 964,0																		

Total Op.14		6 396,00	6 396,00	6 396,00	0,00	0,00	0,00	5 074,00	5 074,00	0,00	1 322,00	1 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 396,00	6 396,00
[PELOUSE_COMBEBOT] Restauration de la pelouse de la Combe Bot (Bugnières - 52)	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention	54 147,00	54 147,00	54 147,00				37 904,00	37 904,00			16 243,00	16 243,00				54 147,00	54 147,00
	Investissement																0,00	0,00
Total Op.15		54 147,00	54 147,00	54 147,00	0,00	0,00	0,00	37 904,00	37 904,00	0,00	16 243,00	16 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 147,00	54 147,00
[PELOUSE_LARACHE] Restauration de la pelouse de La Rache à Chamercy (Rochetaillée - 52)	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention	39 999,00	39 999,00	39 999,00				28 000,00	28 000,00			11 999,00	11 999,00				39 999,00	39 999,00
	Investissement																0,00	0,00
Total Op.16		39 999,00	39 999,00	39 999,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	11 999,00	11 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 999,00	39 999,00
[PELOUSE_MONT] Restauration de la pelouse du Mont (Latrecey - 52)	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention	32 414,00	32 414,00	32 414,00				22 690,00	22 690,00			9 724,00	9 724,00				32 414,00	32 414,00
	Investissement																0,00	0,00
Total Op.17		32 414,00	32 414,00	32 414,00	0,00	0,00	0,00	22 690,00	22 690,00	0,00	9 724,00	9 724,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 414,00	32 414,00
[PELOUSE_MUSARD] Restauration de la pelouse du Mont Musard (Le Montsaugonnais - 52)	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	7 225,00	7 225,00	7 225,00				5 739,00	5 739,00			1 486,00	1 486,00				7 225,00	7 225,00
Total Op.18		7 225,00	7 225,00	7 225,00	0,00	0,00	0,00	5 739,00	5 739,00	0,00	1 486,00	1 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 225,00	7 225,00
[TVB_AUBERIVE] Implantation d'une haie sur la commune d'Auberive	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	8 728,00	8 728,00	8 728,00				7 972,00	7 972,00			756,00	756,00				8 728,00	8 728,00
Total Op.19		8 728,00	8 728,00	8 728,00	0,00	0,00	0,00	7 972,00	7 972,00	0,00	756,00	756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 728,00	8 728,00
[TVB_DANCEVOIR] Implantation d'infrastructures agro-écologiques chez 6 agriculteurs du plateau de Dancevoir	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	84 162,00	84 162,00	84 162,00				4 950,00	4 950,00			71 630,00	71 630,00			7 582,00	84 162,00	84 162,00
Total Op.20		84 162,00	84 162,00	84 162,00	0,00	0,00	0,00	4 950,00	4 950,00	0,00	71 630,00	71 630,00	0,00	0,00	0,00	7 582,00	84 162,00	84 162,00
[TVB_MARIGNY] Equiper en agroforesterie intraparcellaire et en haies périphériques une parcelle cultivée de 70 ha, pour constituer une trame structurante sur le plateau GAEC HOUDAN	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	41 410,00	41 410,00	41 410,00				3 300,00	3 300,00			38 110,00	38 110,00				41 410,00	41 410,00
Total Op.21		41 410,00	41 410,00	41 410,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	38 110,00	38 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 410,00	41 410,00
[TVB_VILLOTTE] Implantation de 3 linéaires de haies sur la commune de Villotte	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	5 794,00	5 794,00	5 794,00								5 794,00	5 794,00				5 794,00	5 794,00
Total Op.22		5 794,00	5 794,00	5 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 794,00	5 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 794,00	5 794,00
[TRAVAUX] Aménagement et réhabilitation des locaux à Chateaufort (52)	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement	13 077,00	9 877,00	9 877,00		3 200,00	3 200,00	6 243,00	6 243,00			6 834,00	6 834,00				13 077,00	13 077,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	601 360,00	530 515,00	530 515,00		70 845,00	70 845,00	468 979,00	468 979,00			132 381,00	132 381,00				601 360,00	601 360,00
Total Op.23		614 437,00	540 392,00	540 392,00	0,00	74 045,00	74 045,00	475 222,00	475 222,00	0,00	139 215,00	139 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614 437,00	614 437,00
[SIGN_ROUTIER] Signalétique routière	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	189 674,00	187 674,00	187 674,00		2 000,00	2 000,00	148 907,00	148 907,00			40 767,00	40 767,00				189 674,00	189 674,00
Total Op.24		189 674,00	187 674,00	187 674,00	0,00	2 000,00	2 000,00	148 907,00	148 907,00	0,00	40 767,00	40 767,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 674,00	189 674,00
[STGERMAIN] Création d'un livret pédagogique - Action CEN Saint Germain	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement																0,00	0,00
	Intervention	2 304,00	2 304,00	2 304,00				1 843,00	1 843,00			461,00	461,00				2 304,00	2 304,00
	Investissement																0,00	0,00
Total Op.25		2 304,00	2 304,00	2 304,00	0,00	0,00	0,00	1 843,00	1 843,00	0,00	461,00	461,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 304,00	2 304,00
[INFRA_MARISBROSSES] Réfection des équipements du marais des Broses à Recey-sur-Ource (21)	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement	508,00	108,00	108,00		400,00	400,00	108,00	108,00			400,00	400,00				508,00	508,00
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement	134 799,00	134 799,00	134 799,00				5 040,00	5 040,00			129 759,00	129 759,00				134 799,00	134 799,00
Total Op.26		135 307,00	134 907,00	134 907,00	0,00	400,00	400,00	5 148,00	5 148,00	0,00	130 159,00	130 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 307,00	135 307,00
[ABC_2022] Atlas de la Biodiversité Communal (Colmier le Haut et Vals des Tilles)	Personnel																0,00	0,00
	Fonctionnement	52 440,00	52 440,00	52 440,00		6 100,00	6 100,00				21 100,00	21 100,00			37 440,00	58 540,00	58 540,00	
	Intervention																0,00	0,00
	Investissement																0,00	0,00
Total Op.27		52 440,00	52 440,00	52 440,00	0,00	6 100,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	21 100,00	21 100,00	0,00	37 440,00	0,00	0,00	58 540,00	58 540,00
	Ss total personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ss total fonctionnement	147 766,00	133 083,00	130 971,00	0,00	23 076,00	23 076,00	33 676,00	23 676,00	0,00	92 931,00	92 931,00	0,00	37 440,00	0,00	0,00	154 047,00	154 047,00
	Ss total intervention	290 250,00	295 250,00	295 250,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	175 740,00	161 080,00	0,00	1							

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2023		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encassements des années antérieures à 2023 (19)	Encassement prévus en 2023 (20)	Encassements prévus en 2024 (21)	Encassements prévus en 2025 (22)	Encassements prévus > 2026 (23)
{ABRIS_PORTESCOEUR}Construction d'abris pour les "Portes	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***			363 769,00			
Total Op.1		0,00	0,00	363 769,00	0,00	0,00	0,00
{EQUESTRE_TOUR}Mise en place des Boucles du Coeur du Pa	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		103 734,00	339 100,00	216 370,00		
Total Op.2		0,00	103 734,00	369 100,00	216 370,00	0,00	0,00
{HUM_BURE}Restauration de la zone humide de Bure les Temp	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		21 183,00	11 221,00			
Total Op.3		0,00	21 183,00	11 221,00	0,00	0,00	0,00
{HUM_FONTCHEVRES}Ruisseau de la fontaine aux chèvres à C	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		20 538,00	8 802,00			
Total Op.4		0,00	20 538,00	8 802,00	0,00	0,00	0,00
{HUM_GOULLES}Restauration du ruisseau des Goules (21)	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		16 000,00	4 000,00			
Total Op.5		0,00	16 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
{HUM_VAU}Marais de Vau à Chameroy - Rochetaillée (52)	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		45 876,00	17 240,00			
Total Op.6		0,00	45 876,00	17 240,00	0,00	0,00	0,00
{INFRA_STERUFFINE}Aménagement de la Maison Ste Ruffine	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		29 672,00	15 000,00			
Total Op.7		0,00	29 672,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
{INFRA_TUFFAMOREY}Mise en protection de la Tuffière Amore	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		14 660,00				
Total Op.8		0,00	14 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
{INFRA_PORTECHAL}Aménagement Portes de Chalmessin - H	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***			132 400,00	43 190,00		
Total Op.9		0,00	0,00	132 400,00	43 190,00	0,00	0,00
{INFRA_ARCAUBCHAT}Interprétation et aménagement des port	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		20 000,00	166 800,00	129 570,00		
Total Op.10		0,00	20 000,00	166 800,00	129 570,00	0,00	0,00
{INFRA_RNRVILLEMORON}Aménagement pédagogique de la RNR de Villemoron	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		11 792,00	2 948,00			
Total Op.11		0,00	11 792,00	2 948,00	0,00	0,00	0,00
{INFRA_SEMOND}Point de vue de Semond	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		4 218,00				
Total Op.12		0,00	4 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00
{IVB_PLAQUETTE}Matérialisation sur le terrain des limites des i	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		20 624,00				
Total Op.13		0,00	20 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00
{PELOUSE_BOSSE}Restauration de la pelouse de La Bosse (Rd	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		5 074,00	1 322,00			
Total Op.14		0,00	5 074,00	1 322,00	0,00	0,00	0,00
{PELOUSE_COMBEBOT}Restauration de la pelouse de la Com	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		37 904,00	16 243,00			
Total Op.15		0,00	37 904,00	16 243,00	0,00	0,00	0,00
{PELOUSE_LARACHE}Restauration de la pelouse de La Rache	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		28 000,00	11 999,00			
Total Op.16		0,00	28 000,00	11 999,00	0,00	0,00	0,00
{PELOUSE_MONT}Restauration de la pelouse du Mont (Latrecey -52)	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		22 690,00	9 724,00			
Total Op.17		0,00	22 690,00	9 724,00	0,00	0,00	0,00
{PELOUSE_MUSARD}Restauration de la pelouse du Mont Mus	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements***		5 739,00	1 486,00			
Total Op.18		0,00	5 739,00	1 486,00	0,00	0,00	0,00
	Financement de l'Etat*		8 728,00				

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR1 2023	CF 2022	
Niveau x initiau x	1 Niveau initial de restes à payer (CF 2022)	1 877 282	1 363 240	
	2 Niveau initial du fonds de roulement (CF 2022)	2 099 944	1 499 493	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement (CF 2022)	-169 812	-283 415	
	4 Niveau initial de la trésorerie (CF 2022)	2 269 756	1 782 908	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée (CF 2022)	135 157		
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (CF 2022)	2 134 600	1 782 908		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	4 946 465	4 880 483	
	6 Résultat patrimonial	-1 094 518	253 872	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	-594 518	575 409	
	8 Variation du fonds de roulement	-1 056 735	600 451	
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0	0	
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0	38 183
	Variation des stocks	+ / -		
	Charges sur créances irrécouvrables	-		
	Produits divers de gestion courante	+		38 183
	Comptes comptables 603 (« Variation des stocks (approvisionnements, marchandises) et 713 (« Variation des stocks (en-cours de production, produits, biens vivants non immobilisés) ») Comptes 6540 (pertes sur créances irrécouvrables), 6583 (charges de gestion pour annulation titres antérieurs à n), 6584 (déficits ou débits) Comptes 7583 (« produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs ») et 7683 (« Produits financiers provenant de l'annulation de demandes de paiement des ex			
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	425 180	77 265
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		38 146
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	425 180	19 759
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		17 190
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		2 170
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-1 481 915	485 003
12.a Recettes budgétaires		4 919 019	4 825 782	
12.b Crédits de paiement ouverts		6 400 934	4 340 779	
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		0	-1 845	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		-1 481 915	486 848	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		-868 173	135 157	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-613 742	351 691	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		425 180	113 603	
16 Variation des restes à payer		-1 454 469	539 704	
Annulation d'AE (retrait d'AE) antérieures à 2021 à solder (le cas échéant) 25 662				
Niveau x finiaux	17 Niveau final de restes à payer	422 813	1 877 282	
	18 Niveau final du fonds de roulement	1 043 209	2 099 944	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	255 368	-169 812	
	20 Niveau final de la trésorerie	787 841	2 269 756	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-733 016	135 157	
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 520 858	2 134 600	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Les cases contenant grisées sont complétées automatiquement par des formules.